

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D512025

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
17/10/2025

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 17 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 10 juillet 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine, M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN
Nadine – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno
– Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme JOLY Christelle – M. BATAILLARD
Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. DEVEYLE Alain a donné pouvoir à M.
VERNOUX Bertrand, NILON Christophe a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale,
Mme BOZONNET Nathalie a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,
Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY David,

Absent excusé : M. MONTERRAT Franck

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Ventilateurs – Salle de classe

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de deux ventilateurs pour un montant de 588.81 € HT soit 706.57 € TTC auprès de la Société REXEL.

Mat lumineux – Place de l'église

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement d'un mat lumineux, place de l'Eglise pour un montant de 1 155.00 € HT soit 1 386.00 € TTC auprès de société SOBECA.

Poteau incendie – Chemin de Gros Loup

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat et l'installation d'un poteau incendie, chemin de Gros Loup pour un montant de 2 500.00 € HT soit 3 000.00 € TTC auprès de SUEZ France.

Mitigeurs – Bâtiment périscolaire

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat et l'installation de deux mitigeurs au bâtiment périscolaire pour un montant de 694.22 € HT soit 833.06 € TTC auprès de SUEZ France.

Rognage de souche – Rue de Pain blanc

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le rognage d'une souche d'un arbre, situé sur le domaine public, Rue de Pain Blanc et

Accuse de réception en préfecture
001-210103206-20250717-D512025-DE
Date de réception préfecture : 22/07/2025

son évacuation pour un montant de 580.00 € HT soit 696.00 € TTC auprès de Calegari élagage.

Protection auditives – Service technique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de cinq protections auditives pour chaque agent du service technique et l'agent en charge de l'entretien des bâtiments pour un montant de 770.00 € TTC auprès d'optique audition Replonges.

Balayeuse – Service technique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat d'une balayeuse de voirie pour un montant de 89 000.00 € HT soit 106 800.00 € TTC auprès de la société Karcher.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 21 juillet 2025



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX